PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

10/06/2025

Personnes présentes :

Mairie : Mme Le Bronec (1ère adjointe en charge des affaires scolaires)

Enseignants : M. Herbert, Mme Allanic, Mme Labonne, Mme Lavrard, Mme Courtaud, Mme Clavel, Mme Pairis, Mme Denis, Mme Prou, M. Chantrel, Mme Benizeau, Mme Aubert, M. Agnus, Mme Delorme, Mme Duquenoy, Mme Merrien (directrice).

Représentants élus de la FCPE : Céline Picot, Sophie Serrault, Anne-Claire Thérette, Olivier Marlet.

Représentants élus de la NAPEE : Anne-Isabelle MUSSARD, Marie CLERMONTÉ, Marie TALON, Amélie PERDRIAU

Excusés : Mme Violante (enseignante), M Joly (DDEN) et Mme Roger (Inspectrice de l'éducation Nationale)

Secrétaires de séance : Marie Clermonté, Olivier Marlet

Tour de table

- ## Rentrée 2025

Prévision d'effectifs : 344 enfants inscrits actuellement. Moyenne de 24,6 élèves par classe. La fermeture de la 15ème classe est effective.

53 CP 70 CE1 67 CE2 67 CM1 87 CM2

Organisation pédagogique prévue : 2 classes de CP, 1 classe de CP/CE2, 3 classes de CE1, 2 classes de CE2, 2 classes de CM1, 2 classes de CM2, 2 classes de CM1/CM2 .

Equipe enseignante : Mmes Allanic, Prou, Delorme, Lavrard, Denis, Labonne, Pairis, Clavel, Courtaud, Benizeau, Violante et Ms Herbert, Agnus et Chantrel.

Directrice : Mme Merrien

Les enseignants en complément de service de Mme Clavel, Mme Lavrard, Mme Denis et Mme Labonne ne sont pas encore nommés.

Il est interdit d'afficher les listes des classes avec les noms des élèves à l'extérieur de l'école (loi RGPD de protection des données). **Les élèves connaîtront le jour de la rentrée leur enseignant.**

Rentrée des élèves : lundi 1er septembre aux horaires habituels sauf pour les élèves de CP qui seront accueillis avec leurs parents à 9h15.

Horaires de l'école :

Accueil 8h35-8h45. Temps de classe : 8h45-12h15

Accueil de l'après-midi : 13h35-13h45. Temps de classe de 13h45 à 16h15

- ## Projet d'école 2024-2028

Le nouveau projet d'école 2024-2028 a été validé par l'Inspection. Il doit obligatoirement être présenté lors de ce Conseil d'école. Les axes du projet sont établis par l'Inspection Académique. Un diagnostic a d'abord été établi s'appuyant sur le bilan de projet d'école précédent, sur le bilan de l'évaluation d'école, sur les données du tableau de bord (résultats aux évaluations nationales en particulier) et sur le contexte scolaire afin de mettre en évidence les points forts, les points faibles et les marges de progrès. Au regard de ce diagnostic, voici les objectifs définis pour chacun des axes par l'équipe enseignante.

Axe 1 : Progresser Une école porteuse de savoirs

- Amélioration des résultats des élèves aux évaluations nationales en particulier dans les domaines « faits numériques » et « poser calculer »

- Poursuite de l'apprentissage du code pour les élèves scolarisés en CE1 (ou dans un niveau supérieur) non lecteurs ou très petits lecteurs en début d'année scolaire

- Programmation des parcours de l'élève du CP au CM2

- Planification des conseils de cycles/conseils de maîtres permettant d'augmenter les temps d'échanges formels en lien avec les pratiques pédagogiques et le suivi des élèves

Axe 2 : Faire société Une école porteuse de valeurs

- Amélioration de la qualité de vie à l'école pour tous les élèves

- Rédaction de règles communes de cour

- Réunions en conseil de délégués au moins 3 fois par an dont une avec un représentant du périscolaire du midi et un représentant de la mairie

- Poursuite des projets et mise en place de nouveaux projets autour des valeurs citoyennes, du bien être à l'école, de l'environnement, de la santé

Axe 3 : Se caractériser Une école porteuse de collectifs et de projets

- Développer l'autonomie des élèves dans leurs actions, dans leur méthodologie d'apprentissage, dans leur créativité

- Enrichir le bagage culturel de tous les élèves

- Développer la coopération et l'intérêt pour l'autre quel que soit son âge

- Associer les parents à la vie de l'école par le biais d'activités

- Développer les projets avec des partenaires extérieurs (périscolaire ALSH, périscolaire de la pause méridienne, REAP, clubs sportifs, associations ...)

Pour tendre à atteindre ces objectifs, des fiches « action » sont rédigées et réévaluées chaque année.
Certaines actions existaient auparavant et sont poursuivies en pouvant être enrichies (Restos du cœur, classe découverte, course à la brioche, conseil de délégués …). D'autres ont été mises en place cette année et abandonnées (Enseignement de la lecture « en barrettes » en CE1), d'autres encore ont été mises en place cette année et seront poursuivies (concertation GS/CP, projets web radio et web TV, actions communes avec le périscolaire du midi et l'ALSH, matinée jeux de société, sensibilisation au handicap, mise en place de la Cellule Phare, sensibilisation aux différentes formes de violences, actions autour de la différence …). De nouvelles actions seront mises en place dès l'année prochaine (planification différente des Conseils des maîtres et conseils des cycles, Jojolympiades les années Olympiques, construction d'outils pédagogiques en lecture pour les élèves non lecteurs dans les niveaux CE1 et plus, construction d'outils pédagogiques en mathématiques sur les faits numériques, développement de la liaison CM2/6ème …). De nouvelles actions pourront également être ajoutées à ce projet d'école.

L'équipe enseignante est toujours en attente de retour de l'Education nationale quant à la validation définitive du projet CNRE « Bien dans sa classe, vers la classe flexible ». Ce projet fait partie du projet d'école 2024-2028.

- **DUERP :**

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est obligatoire. Il doit être mis à jour au moins une fois par an et doit être transmis à l'IEN de la circonscription avant la fin d'année scolaire.

Points signalés dans le Duerp :

- Rebords allées cour cycle 3
- Porte accès classe CM2 non réparée

- **Investissements et travaux :**

Travaux réalisés :

Evier débouché en salle polyvalente.

Installation petit toilette dans les sanitaires garçons cycle 2 (il y en avait dans les sanitaires filles uniquement).

Panneaux point de rassemblement en cas d'évacuation incendie.

Bacs de jardinage remis en état.

Travaux en cours :

Installation de boîtiers d'alerte PPMS dans l'ensemble des bâtiments (fin août/début septembre?)

Sanitaires cycle 3 : travaux commencés, matériel livré en partie, théoriquement les travaux seront achevés pour la rentrée. La cour sera moins impactée que prévu.

Salle des maîtres – Infirmerie- Bureau de la direction : rénovation complète, avec agrandissement de la salle des maîtres en supprimant l'espace de stockage et les toilettes qui n'étaient plus utilisées. Ajout d'un WC PMR accessible depuis le couloir.

Mur de légos : validé. Installation dans l'été ?

Bancs de l'amitié : problème de zone de pose dans la cour cycle 3 en raison de la végétalisation de la cour : il y a des copeaux le long de tous les murs et la mairie ne souhaite pas que le banc soit dans ces zones. Le banc devant être visible, son installation sous le petit préau n'est pas pertinent. Des transformations devant avoir lieu dans cette cour, le projet est reporté pour définir une zone propice. Seul le banc de la cour cycle 2 est commandé

(livraison sous 8 semaines). Il est financé par la coopérative scolaire et les associations de parents (coût : 630 € TTC par banc).

Porte accès classe CM : décision longue pour savoir qui de la mairie ou de la Communauté de communes devait assurer la prise en charge. Le menuisier retenu vient le 11/06/2025 pour prendre les mesures. Minimum 8 semaines de fabrication. Installation prévue dans le courant de la première semaine de septembre. L'équipe enseignante déplore ce temps très long de remplacement de la porte (problèmes de sécurité et grand inconfort). De plus, la non installation de cette porte avant la rentrée empêche l'emménagement de la classe actuelle du milieu dans cette partie du bâtiment.

Cour cycle 3 : ré-engazonnement de la partie proche du restaurant scolaire à la place des copeaux et comblement du sable qui se tasse dans les structures de nids d'abeille. Dans un 2ème temps, étude de l'installation d'assises dans la partie avec les copeaux sous les arbres.

Petits travaux à prévoir

Classe de Mme Pairis : stores à changer (du voilage a été mis, mais insuffisant pour voir le TNI quand le soleil donne dessus le matin) – Classe de Mme Benizeau : mur abîmé avec plâtre qui tombe,(mettre un plaque pour rendre le mur plus propre et permettre l'affichage ?).

- ## Retour sur le questionnaire « Mon enfant à l'école »

Les représentants de parents en concertation avec l'école ont proposé un questionnaire aux familles « Mon enfant à l'école » afin de mieux comprendre les ressentis des familles sur des thématiques les concernant et de proposer de réfléchir à d'éventuels axes d'amélioration. 127 familles ont répondu sur 290 familles. Les réponses ont été présentées à la Directrice de l'école et un retour sera fait aux familles par les Associations de parents. Voici les réponses principales :

Communication : la majorité des familles est satisfaite de la communication par mail depuis la Direction. L'utilisation de PrimoT est partagée. L'école et la mairie ont été récemment informées d'un changement d'éditeur qui entraînera des modifications importantes dans l'interface et l'utilisation de PrimoT à la rentrée.

Ambiance et vie scolaire : Votre enfant est-il bien intégré dans sa classe ?
Très bien : 80 Bien : 34 Moyennement : 10 Mal : 1 Très mal : 1

Infrastructures : La surface des extérieurs et le nombre de salles sont pointés comme atouts. Les améliorations souhaitées concernent l'isolation, la rénovation puisque les bâtiments ont plusieurs décennies, l'aménagement des cours avec plus de végétalisation, des toiles d'ombrages et des jeux, un garage à vélos et plus de couleurs dans l'école. Le problème du stationnement est aussi soulevé.

Projet d'aide aux devoirs : 93 familles ont manifesté un intérêt pour une aide aux devoirs, répartis comme suit **:** 22 CP, 22 CE1, 17 CE2, 19 CM1,11 CM2 (qui passeront au collège). Pour l'année prochaine, cela concernerait donc 80 élèves du CE1 au CM2. À la suite du questionnaire, des réunions de concertation ont été organisées avec l'ALSH, l'école, la mairie et les associations pour planifier un temps dédié aux devoirs des enfants. Un test sera mis en place dès la rentrée, avec une étude surveillée au réfectoire mise en place par l'ALSH de 16h45 à 17h15 réservée en priorité aux élèves du CE2 au CM2. L'inscription se fera auprès de l'ALSH. Avant la fin du premier trimestre, un nouveau questionnaire sera proposé afin d'évaluer l'organisation et, si nécessaire, ajuster ce dispositif et envisager son élargissement.

Selon vous, quelles sont les forces de l'école :
. Une équipe enseignante et une directrice engagées, bienveillantes et attentives aux besoins des élèves.
· Une grande diversité de projets pédagogiques dynamiques et enrichissants.
· La présence d'intervenants extérieurs qui enrichissent les activités proposées.
· Le dynamisme et l'implication des associations de parents d'élèves.
· Une réactivité appréciée face aux besoins ou aux situations imprévues.
· Une direction entièrement déchargée, permettant une gestion efficace et proactive.
· Une grande cour offrant suffisamment d'espace pour que chaque élève trouve sa place et permettant la réalisation de nombreux projets.

Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré à l'école ?
. La gestion des absences des enseignants.
. La sensibilisation et la formation du personnel au handicap (en lien avec des élèves porteurs de handicap).
. La liaison CM2/6ème avec une visite du collège.
. La fête de l'école pour qu'il y ait un temps de restitution (chant, danse …) et que ce soit davantage diversifié d'une année sur l'autre.
. L'harmonisation du nombre de sorties scolaires entre les classes.
. Davantage valoriser les projets réalisés en classe en les montrant aux familles sur des temps en cours d'année.
. Harmoniser la liste des fournitures scolaires avant la rentrée.

Projets pédagogiques et sorties des classes :

Ecole et cinéma (action du projet d'école): les classes de Cycle 2 ont assisté à la projection de « Les pionniers du cinéma» et les classes de Cycle 3 à celle de «Billy Elliot ». Les transports Ecole et cinéma sont pris en charge par la Communauté de communes et les entrées par la coopérative « USEP ».

Projet web radio et webTV (actions du projet d'école) : Lundi 26 mai, 2 classes de CE1 et les 3 classes de CE2 ont réalisé des émissions de webradio diffusées en direct sur internet avec l'aide des conseillers de la mission numérique 37. Certains élèves se sont occupés de la partie technique avec la création d'un jingle mais aussi la recherche de bruitages. Le jour du direct, ce sont eux qui ont géré les micros. Les autres élèves étaient journalistes. Les émissions réalisées sont l'aboutissement d'un travail en amont d'écriture et de lecture à voix haute en classe. On peut écouter ces émissions sur http://webradio.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article825

Web TV : idem avec l'image.

Activités sportives :
Les élèves de la classe de Mme Delorme et de Mme Pairis ont effectué une randonnée de 13 km autour d'Esvres avec comme objectif le pont Giraut. La classe de Mme Delorme a fait des pauses au cours de la randonnée pour raconter une histoire. La randonnée de Mme Pairis était ponctuée d'arrêts pour travailler les gestes de premiers secours (jusqu'à la mise en PLS).

Les classes de CM2 ont bénéficier de l'intervention d'intervenants agrées sur le Savoir Rouler à Vélo. Cette intervention a été prise en charge par la CCTVI. Pour clore ce cycle, les élèves effectueront un parcours à vélo de 11 km encadré par les enseignants et des parents agréés le 13 juin.

Les élèves de CE2 ont suivi un cycle « Jeux d'opposition vers le judo » avec Frédéric Pinault, éducateur sportif.

Liaison GS/CP (action du projet d'école) : les élèves de GS ont été accueillis par demi-groupes dans les classes de CP et de GS avec lecture des élèves de CP aux élèves de GS. Le mardi matin 24 juin, les élèves de GS et de CP participeront à des ateliers sportifs encadrés par les élèves de CM2 de la classe de Mme Violante.
Une réunion d'informations pour les parents des futurs CP avec visite de l'école aura lieu le 12 juin.
Un livre sera remis à chaque élève de CP en fin d'année. La FCPE permet le financement de ce projet qui sera renouvelé chaque année.

Classe découverte à Noirmoutiers (action du projet d'école) : Les 3 classes de CM2 sont parties sur l'île de Noirmoutier du 12 au 16 mai (château, port, char à voile, couché de soleil, pêche à pied). Très bon retour des élèves et des enseignants.
Projet de partir en octobre 2025 avec les 6 classes de CM1 et CM2 à l'île d'Oléron.

Sensibilisation au handicap (action du projet d'école) : Les élèves de CP et de CE1 ont travaillé une demi-journée pour chaque classe avec l'association Valentin Haüy pour une sensibilisation à la déficience visuelle (action gratuite).

Parlement des enfants (action du projet d'école) : Projet mis en place par l'Education Nationale auquel a participé la classe de CM2 de Mme Violante. Les élèves devaient réfléchir à une proposition de loi pour la protection des océans. La classe a proposé une loi en lien avec la réduction des déchets plastiques issus des denrées alimentaires. Ce n'est pas cette proposition qui a été retenue au niveau national. Dans le cadre de ce projet, les élèves ont rencontré un député et un sénateur.

Prix de la citoyenneté (action du projet d'école) : Suite à l'envoi de dossiers par le DASEN, la classe de CM1 de M. Agnus a été choisie pour recevoir le Prix de la Citoyenneté de la Section Indre et Loire de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite suite au projet « Restos du cœur ». Une cérémonie de remise de prix a eu lieu le samedi 3 mai 2025 à Montbazon. Une médaille a été remise à chaque élève et 200 € ont été versés à la coopérative scolaire. Cette somme sera utilisée pour financer une future action en lien avec la Citoyenneté (banc de l'amitié …).

Course d'orientation (action du projet d'école) : Dans le cadre du partenariat avec l'ALSH, une course d'orientation a été organisée par Mathis Cherioux, animateur. Elle a été proposée aux 3 classes de CE2 à 3 dates différentes, à l'ALSH et autour du skatepark. Des parents étaient présents pour aider à l'encadrement. Les élèves se sont bien investis. Une course d'orientation avec les familles est proposée par l'ALSH le samedi 21 juin. Projet à maintenir pour l'année prochaine en faisant évoluer la préparation en amont (lecture de cartes) et le lieu pour davantage de sécurité (rester sur l'école en utilisant le jardin et l'école).

Hommage à Joseph Bourreau (Action du projet d'école – Devoir de mémoire) : A l'occasion du 80 ème anniversaire de la mort en déportation de Joseph Bourreau, un hommage lui a été rendu mardi 6 mai 2025 par les 2

classes de CM2 et la classe de CM1/CM2 en présence de Pierre-Antoine Bourreau, fils de Joseph Bourreau, de M. Le Maire, de Mme Le Bronec et de M. Dumont-Dayot, président de l'Association des Anciens Combattants. Un échange avec les élèves a d'abord eu lieu dans la salle de classe de CM2 dans laquelle enseignait Joseph Bourreau puis les élèves, dirigés par Mme Violante, ont interprété le Chant des partisans dans la cour. Ce fut un moment très émouvant pour tous.

Spectacle proposé et financé par CCTVI dans le cadre de la saison culturelle 2025 : « J'ai découvert la haine le jour de mes 10 ans », monologue d'après une œuvre d'Albert Cohen. Il a été présenté aux deux classes de CM2 et à la classe de CM1/CM2 à la salle des fêtes le 20 mai. Cette représentation a permis d'aborder les thèmes de l'antisémitisme, de la différence, du harcèlement et de la bienveillance.

Action petit-déjeuner pour les CE2 avec le restaurant scolaire en avril : tester un petit déjeuner équilibré.

Critérium du jeune conducteur (CM1/CM2) : tous les 2 ans, épreuve de conduite de petites voitures électriques, révision des panneaux, épreuve de code et conduite. Remise de prix pour les 3 meilleurs par classe.

Sorties des classes au 3ème trimestre :

Les classes de CP se sont rendues mardi 10 juin au château du Rivault (ateliers).

Les classes de CE1 se sont rendues à l'opéra de Tours et la classe de Mme Denis se rendra à Tours en train début juillet au CCCOD et visitera une exposition au château de Tours.

Des classes de CE2 se sont rendues à Tours (CCCOD, Museum d'Histoire Naturelle), au Musée Dufresne et se rendront au Grand Pressigny

Les classes de CM1 iront le 12 juin au château de Langeais (visite guidée + atelier tisserand/archéologie).

La classe de CM2 de M. Chantrel) a travaillé autour d'un projet théâtre avec une classe de Montbazon. Une restitution sera faite aux parents.

Toutes ces sorties sont financées exclusivement par la coopérative scolaire.

- ## Les spectacles musicaux et la fête de l'école

Les 17,19 et 20 juin, à la salle des fêtes, les élèves des différentes classes vont présenter leur spectacle musical accompagnés des intervenantes musicales, Anne-Sophie Randria et Mylène Chesneau. La thématique choisie cette année, en lien avec le projet d'école est la différence. C'est un projet fédérateur qui a amené les classes de différents niveaux à travailler ensemble favorisant la coopération (trois classes de niveaux différents). Les deux intervenantes sont rémunérées par la mairie.

Le vendredi 27 juin aura lieu la fête de l'école co-organisée par la FCPE, la NAPEE et l'équipe enseignante. Celle-ci se déroulera dans la cour de l'école. Le nombre de stands dépendra du nombre de parents volontaires pour les tenir. Les associations de parents vendront des paninis. L'installation débutera à 15h00. Il est prévu que les stands ferment vers 20h30.

La mairie a un contrat avec la SACEM qui nous permet de passer de la musique.

- **<u>Questions diverses préparées</u>**

Lors du Conseil d'école de 02.2025 était évoqué l'installation dans l'école d'un système d'alarme pendant les vacances d'avril 2025. L'alarme est elle opérationnelle ? Pour quels types de risques sera-t-elle déclenché ? cf point travaux.

Les bancs de l'amitié ont-ils été commandé, où seront-ils installés ? cf point travaux.

Il y a un peu plus d'un an, l'école maternelle apportait de belles couleurs dans leur cour par la réalisation d'une magnifique fresque en partenariat avec une artiste. Serait il possible d'imaginer apporter aussi des couleurs vives aux bâtiments intérieurs et / ou extérieurs de l'école Joseph Bourreau par un projet impliquant enseignants, élèves et parents ? Ce projet a été évoqué dans l'année en conseil des maîtres. Plusieurs points à régler : le lieu en accord avec la mairie (le préau des CM a été évoqué mais il y

a un récent projet d'aménagement par la mairie qui exclut une fresque à cet endroit pour le moment), le financement et les classes partantes sur le projet car il paraît compliqué d'associer les 14 classes. Ce projet rentrerait pleinement dans le nouveau projet d'école. C'est un axe de travail possible pour l'année prochaine.

Serait-il possible de solliciter plus régulièrement les associations sportives ou culturelles esvriennes afin de faire découvrir aux enfants une diversité d'activités musicales, sportives, etc ? Cela se fait déjà avec plusieurs associations qui selon la spécialité ne sont pas toujours de Esvres. Elles interviennent bénévolement dans notre école (judo, karaté, tennis de table, présentation des instruments à vents par l'Ecole de Musique...). Si l'intervention dépasse plus de 3 interventions dans l'école, il faut monter un projet pédagogique qui doit être validé par l'Inspection. Dans la mesure où l'intervention entre dans les projets d'apprentissage, l'école est tout à fait partante pour diversifier encore plus ses partenariats. Certaines associations demandent une rétribution ce qui peut rendre le projet difficile à mettre en place.

Serait il possible que les devoirs soient systématiquement reportés dans primoT par tous les enseignants car il arrive que ceux-ci soient mal notés? L'utilisation de PrimoT étant amenée à changer à la rentrée prochaine, ce point sera rediscuté en conseil des maîtres en septembre 2025.

Est-ce qu'un élève serait autorisé à utiliser une tablette LCD (ardoise numérique non connectée) au lieu d'une ardoise ? Dans le cadre d'un projet particulier de scolarisation, si cet outil permet une compensation du handicap de l'élève, oui, cela est possible. Sinon, plusieurs obstacles à cette demande : problème de visibilité de loin, problème de coût pour équiper l'ensemble des élèves, problème de chargement de la batterie, problème de résistance aux chocs … Il faudrait connaître le but précis de cette demande.

Il y a peu, l'eau de l'école a été impropre à la consommation, est-ce maintenant rentré dans l'ordre ? L'eau n'a jamais été déclarée impropre à la consommation. L'eau a été coupée en maternelle pendant plus de 24 heures suite à un problème de fuite d'eau. A sa remise en service, l'eau est devenue jaune sur le réseau de l'école. La consigne donnée par la mairie était de faire couler l'eau pour évacuer l'eau qui avait stagné dans les canalisations. Par précaution, Mme Merrien a demandé aux élèves de ne pas consommer l'eau du robinet tant qu'elle n'avait pas repris sa couleur normale. Cela a duré environ une heure.

Sur le parking de l'an 2000, des parents se garent régulièrement derrière les véhicules stationnés en épi, bloquant ainsi leur sortie. Serait-il possible que la police municipale intervienne face à ce comportement particulièrement gênant, et/ou qu'un message de sensibilisation soit adressé à l'ensemble des parents ? Les agents municipaux sont régulièrement sur le parking pour sensibiliser les parents. L'information sera redonnée à chaque rentrée.

Le règlement intérieur de l'école interdit les bonbons, sauf à l'occasion des anniversaires. Cependant, ils sont autorisés à l'accueil de loisirs. Il arrive donc que certains enfants aient des bonbons sur eux (dans leur sac ou leur poche) avec l'intention de les consommer durant le temps périscolaire. Ils en parlent à leurs camarades, les consomment parfois avant même ce temps, et les partagent entre eux. Des parents expriment leur mécontentement, estimant que leurs enfants consomment trop souvent des bonbons. Ne serait-il pas plus cohérent de les interdire également au centre de loisirs ? La question a été évoquée avec le directeur du périscolaire. Les parents ne doivent pas hésiter à en parler directement avec le périscolaire.

Quand est prévu le remplacement / la réparation de la porte extérieure qui mène aux classes de Mmes Aubert et Violante ? cf point travaux.

- **<u>Dates à retenir</u>**

Fête de l'école : vendredi 27 juin de 18h30 à 20h30
Fin de l'année scolaire : vendredi 04 juillet au soir après la classe.
Stage réussite : du lundi 25 août au jeudi 28 août 9h-12h
Rentrée des classes : lundi 1er septembre avec un accueil de 8h35 à 8h45 pour toutes les classes sauf les CP dont l'accueil se fera à 9h15.

Fin du conseil d'école à 20h35.
Signatures :
Directrice : Estelle Merrien

Secrétaire : Olivier Marlet